Note d'information sur le programme PME SUPPLY CHAIN - Offre 2

Présentation

L'offre 2 du programme PME Supply Chain a pour objet d'accompagner les associations professionnelles pour l'analyse et le développement de la performance logistique de la filière concernée, à travers :

- L'identification des leviers d'optimisation logistique des activités d'approvisionnement et de distribution des entreprises adhérentes ;
- La proposition des pistes d'amélioration de la qualité des services logistiques, de rationalisation des coûts et des délais ;
- La formulation des recommandations permettant d'améliorer la compétitivité logistique globale de la filière.

Ainsi, l'action d'accompagnement repose sur :

- La réalisation d'un diagnostic logistique complet de la filière ;
- La cartographie détaillée de la chaîne de valeur ;
- L'élaboration d'un plan de progrès logistique type de la filière.

Le programme prend en charge 100% du coût de l'action d'accompagnement plafonné à 600.000 DH.

Cible

Sont éligibles les fédérations et les associations professionnelles sectorielles ou de filières, répondant aux conditions suivantes :

- Être affiliée à la CGEM ;
- Avoir au moins deux ans d'existence ;
- Avoir une structure administrative permanente (Au moins une personne permanente, autre que le Président, pour gérer les aspects administratifs et comptables du contrat de gestion).

Modalités de candidature

Les fédérations et associations intéressées sont invitées à répondre**, dans les délais de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur le site de MAROC PME : https://marocpme.gov.ma/pme-supply-chain/appui-aux-associations/**, en renseignant le formulaire de candidature en ligne et à y joindre les documents suivants :

- ☑ Une copie des statuts de l'association ;
- ☑ Dernier reçu définitif ;
- ☑ L'attestation d'affiliation à la CGEM ;
- ☑ Une note de présentation de l'association (organigramme, nombre d'adhérents, représentativité régionale des adhérents, etc.) et de la filière faisant l'objet de l'action d'accompagnement (Poids économique, etc.) ;
- ☑ Une note de projet technique détaillée (Objet et consistance, objectifs, motivations, diagnostic antérieurs, analyses chiffrés, contraintes, perspectives, etc.) ;
- ☑ Le rapport d'activité ou une note synthétique des actions de l'association ;
- ☑ Les pièces justifiant les pouvoirs du signataire (PV de l'AG, délégation de signature) ;
- ☑ Document d'identification fiscale ;
- ☑ Attestation de RIB originale portant la dénomination de l'association.